

**Date de publication de l'avis : 14 février 2018**

**Objet :** Casques de protection North Zone - Problème de qualité dans la manufacture

**Produits concernés :** Casques de protection North Zone, modèles N10, N10R, N20 et N20R. Les casques de protection personnalisés avec logos imprimés au tampon ne sont pas touchés par ce problème.



*Modèles N10 et N10R*

*Modèles N20 et N20R*

**Le problème, en bref :** Honeywell Safety Products a récemment noté un problème possible de qualité qui pourrait toucher un très petit nombre de casques de protection North Zone. Cet avis n'est publié que par mesure de précaution suite au rapport par un client de la présence d'une queue de plastique (petite protubérance) sur la surface intérieure de la coquille d'un casque de protection. Dans certains cas, la queue pourrait accroître le risque de blessure ou causer un certain inconfort pour le porteur advenant un choc sur le casque de protection. De plus, la présence d'une telle queue pourrait, dans certains cas limités, rendre le casque non conforme à la norme Z94.1 de la CSA sous laquelle il a été homologué. Honeywell n'a reçu aucune autre plainte de clients concernant ce produit ni aucun rapport d'incident en matière de sécurité.



*Image de la queue de plastique sur l'intérieur du casque de protection (dans le fond)*

**Identification des produits :** Identifiez tous les produits North Zone N10, N10R, N20 et N20R que vous avez en stock. Relevez le timbre du fabricant sur le revers de la bordure du casque de protection afin d'établir la date de manufacture (code de lot) du casque. Le timbre sur le revers du casque portera les chiffres **16** ou **17** au centre, ainsi qu'une flèche pointant sur le mois (1 à 12). Tous les casques portant un code de lot 4-16 à 10-17 doivent être inspectés.



*Image du timbre de code de lot indiquant le mois d'octobre 2017*

**Instructions pour les clients :** Inspectez la coquille entière de chaque casque portant le timbre du code de lot concerné. Assurez-vous de bien vérifier sous la sangle d'amortissement. Recherchez toute protubérance de plastique de plus de 3 mm (1/8 po) de long. Retirez du service tous les casques affichant ce problème de qualité et renvoyez-les à Honeywell Safety Products. **UTILISATEURS FINAUX** – Retournez les casques de protection affichant le problème de qualité à votre distributeur qui émettra une note de crédit. **DISTRIBUTEURS** – Communiquez avec le service à la clientèle de Honeywell afin de recevoir des numéros d'autorisation ou de commander des produits de rechange : (Canada) 1 888 212-7233 ou [HSPCanadaCustomerService@Honeywell.com](mailto:HSPCanadaCustomerService@Honeywell.com) ; (É.-U.) 1 800 430-5490 ou [CreditsandReturns@Honeywell.com](mailto:CreditsandReturns@Honeywell.com) .

*Veillez transmettre cet avis à tous vos clients qui ont acheté des casques de protection North Zone.*